



Communiqué

le 06/04/2016

Statuts des opérateurs CTA/CODIS : début des discussions enfin...

Le 5 avril 2016, le SNSPP-PATS-FO était en réunion à la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) concernant les opérateurs CTA/CODIS.

En introduction, un tour de table a été réalisé concernant les travaux du Référentiel Emploi Activité et Compétence (REAC), 26 réunions en 2 ans. Le SNSPP-PATS-FO fidèle à ses engagements s'oppose au fait que les formations soient identiques pour les opérateurs et chef opérateurs, pour les adjoints au chef de salle et chef de salle, et surtout que ces formations se fassent en amont des nominations. Nous risquons de voir ainsi des emplois tenus sans avoir la bonne correspondance avec le grade.

Nous revendiquons : Un grade = Un emploi.

Suite à nos remarques, la DGSCGC constate que la situation statutaire des Personnels Administratifs et Techniques Spécialisés (PATS) en salle CTA/CODIS n'est effectivement pas satisfaisante et que ces derniers sous ce statut n'ont pas vocation à tenir des emplois opérationnels.

Suite aux différentes orientations qui nous sont proposées sur la création de plate-forme d'appels, le risque est important de ne plus maîtriser le premier maillon de la chaîne de secours. Par conséquent, la disparition des emplois au CTA paraît engagée. Le SNSPP-PATS-FO dénonce cette situation extrêmement dangereuse pour les agents des CTA/CODIS et la qualité du service public. Le SNSPP-PATS-FO soutient sans réserve les agents des salles opérationnelles et se battra afin que les sapeurs-pompiers gardent toute la place qui est la leur dans les nouveaux dispositifs qui pourraient se mettre en place.

Le SNSPP-PATS-FO, demande que les opérateurs PATS actuellement en poste dans les CTA/CODIS, aient la possibilité de pouvoir bénéficier d'un détachement –intégration dans la filière SPP, dispositif permettant de pouvoir bénéficier d'une reconnaissance et d'un réel déroulement de carrière.

La DGSCGC s'engage à interroger l'ensemble des SDIS afin de connaître précisément avant l'été le nombre d'emplois occupés dans les salles opérationnelles par les PATS. Cela permettra de réaliser une évaluation financière précise dans le cas du détachement-intégration et d'engager les négociations. Une prochaine réunion est d'ores et déjà envisagée début septembre, lors de laquelle nous serons en mesure de prendre les bonnes orientations.

Le SNSPP-PATS-FO mettra tout en œuvre pour faire évoluer rapidement le dossier statutaire des opérateurs PATS des CTA/CODIS. Face aux enjeux à venir, il n'y a plus de temps à perdre !

Le SNSPP-PATS-FO sera intransigeant sur ce dossier extrêmement important et si sensible pour les personnels concernés et le service public

Proposer- négocier-contracter

www.snspp-pats.com

snspp-pats@snspp.fr

www.facebook.com/snspp.pats.fo

www.twitter.com/SNSPP_PATS

SNSPP-PATS-FO

05.57.15.24.18

20 avenue du Général De Gaulle
33120 Arcachon